



L'intonème conclusif: une fin (de phrase) en soi ?

Mathieu Avanzi, Philippe Martin

► To cite this version:

Mathieu Avanzi, Philippe Martin. L'intonème conclusif: une fin (de phrase) en soi ?. Cahiers de linguistique française, 2007, 28, pp.247-258. hal-00334629

HAL Id: hal-00334629

<https://hal.science/hal-00334629v1>

Submitted on 27 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'intonème conclusif : une fin (de phrase) en soi¹ ?

Mathieu Avanzi¹ & Philippe Martin²

¹Université de Neuchâtel, ²Université Paris Diderot

<mathieu.avanzi@unine.ch>

<philippe.martin@linguist.jussieu.fr>

Résumé

It has been abundantly stated in the literature that oral sentences are marked by specific prosodic contours transcribed as B-B- and manifested by a fundamental frequency (Fo) fall into the infra low pitch level. This seems to be true for "neutral" sentences, but apparently not for maximal prosodic units of spontaneous speech in French, especially in the following cases:

- 1. Comments following a declarative topic end with a flat Fo, comments following an interrogative topic end with a rising Fo contour;*
- 2. In spontaneous speech, the end of sentences is often punctuated by a segmental marker in final position which generally does not follow a final B-B- contour;*
- 3. The French specific contrast of Fo slope indicates a dependency relation to the right, and frequently induces a falling B-B- contour which is definitively not in sentence final position;*
- 4. If a speech turn is considered as the maximum discourse unit, other speakers can take their speech turn even if it is not terminated by a B-B- contour;*
- 5. When speakers generate a long set of prosodic segments (which can be easily longer than a minute) it seems difficult to admit that final B-B- contours integrate all the preceding segments.*

1. Introduction

La mise à mal de la notion de « phrase » par les grammairiens de l'oral en a amené certains à s'intéresser de plus près au rôle joué par la prosodie dans la structuration et la définition des unités du discours. L'idée désormais admise est que la fin de l'unité maximale en français spontané, c'est-à-dire la séquence discursive au-delà de laquelle la modélisation des relations ne relève plus de la grammaire mais de la linguistique textuelle ou de l'analyse interactionnelle, est marquée par un « intonème conclusif », dont le prototype consisterait en une chute de la fréquence fondamentale F0 au niveau infra-bas sur la dernière

¹ Cette recherche a bénéficié du soutien financier du FNS (subside n°100012-113726, « La structure interne des périodes », dirigé par M.J. Béguelin à l'Université de Neuchâtel).

syllabe du groupe intonatif. Cette séquence, qu'elle soit nommée *période*, *énoncé*, *paraton* ou *paragraphe oral*, est éventuellement suivie d'une pause (Rossi 1999) :

« La chute conjointe et rapide (sans allongement) de l'intensité et de F0 à un niveau bas (H1 ou H2) représente l'indice le plus fiable de la fin d'un paragraphe. Celle-ci s'opère sur la dernière syllabe de dernier segment du paragraphe » (Morel & Danon-Boileau 1998, 23)

La *période*, appellation générique commode que nous garderons dans cette étude², est une unité prosodique d'intégration maximale. Cela veut dire que une fois dépassées les limites de cette unité, les relations de dépendance prosodique (rapports de dominance et de rupture entre les prééminences acoustiques qui ponctuent les groupes intonatifs qui la composent) sont « remises à zéro » :

« Au-delà de la période, il n'y a plus de contraintes intonatives. C'est ce qui, dans une définition intonative de la période, permet de dire que la période est cette unité intonative qui ne subit pas de modifications contextuelles : la présence d'une autre période, avant ou après, ne modifie pas la courbe de la période ; en revanche, la présence de "constituant" de période exerce des contraintes sur la courbe des autres constituants » (Hazaël-Massieux 1985, 149).

En discours, l'identification des unités prosodiques maximales est facilitée par le fait que leur fin est parfois accompagnée d'un marqueur segmental qui « redonde » sur leur conclusivité :

« Il existe, dans le langage parlé, un ensemble de signaux dont les fonctions sont pour ainsi dire nulles, à moins qu'on considère leur rôle d'un point de vue prosodique. Ce sont des éléments structuraux du discours. Ils jouent un rôle sans pour autant être fonctionnels dans l'établissement de la relation ; ils sont cependant associés presque exclusivement à des fonctions prosodiques. Ils sont complètement vides de sens et d'expression, mais ils donnent de l'impulsion à l'énoncé, ou ils prolongent l'intonème du syntagme prosodique. Dans ce premier cas, on peut les considérer comme des "démarreurs atones" (*bon, bien*, etc. ; dans le second cas, il s'agit de "ponctuants" » (Vincent 1983, 40).

D'aucuns ont également fait l'hypothèse que les unités prosodiques maximales du français constituaient les unités minimales de l'échange langagier, au sens où la fin d'une période marquerait une place transitionnelle :

« Corollairement, au niveau interactionnel, l'interlocuteur qui se trouve face à une intervention clôturée par B-B- (potentiellement constitutive d'un tour de parole) est en position d'éventuellement prendre la parole. La majorité des paquets clôturés par un ton B-B- sont d'ailleurs suivis d'un régulateur qui indique que l'interlocuteur est conscient qu'il pourrait

² Ce terme ne renvoie ici à aucun cadre théorique particulier, il doit être compris comme synonyme de « unité prosodique maximale ».

prétendre à prendre la parole à ce moment-là, mais qu'il *passse son tour* » (Simon 2004, 251-252).

Enfin, si on parle d'intonème conclusif, c'est parce qu'on pense que les signaux prosodiques démarcatifs de fin de période marquent la totalisation des inférences :

« Dans le modèle de l'intonation de Mertens (1987), un ton a une valeur particulière quand il est utilisé en position d'accent final : le ton infra-bas (B- B-). Comme dans beaucoup d'autres langues, ce ton dispose en français d'une valeur conclusive, terminale, très marquée. (...) Même si le ton B-B- est un marqueur de frontière maximal (ou de regroupement maximal) de ce qui précède, il n'a pas de contenu rigide. On peut rapprocher le fonctionnement dynamique de B-B- dans le discours de l'analyse proposée par Auchlin et Ferrari (1995) pour le point, à l'écrit. A sa manière, le ton B-B- est responsable « d'une totalisation des inférences » au sens où, en regroupant tous les groupes intonatifs qui précèdent, il permet à l'interlocuteur d'interpréter ce paquet comme un groupe de sens pouvant être stocké en mémoire discursive pour mener à un *état-but* de celle-ci (Berrendonner 1993) » (Simon 2004, 251-252).

Partant de là, nous voudrions formuler deux séries de remarques. La première, c'est que les signaux de fin de périodes recouvrent un ensemble de réalisations acoustiques variables. La seconde, c'est que l'opposition +/- conclusif n'est pas pertinente pour rendre compte du format des unités prosodiques maximales.

2. Variations dans les réalisations des fins de périodes

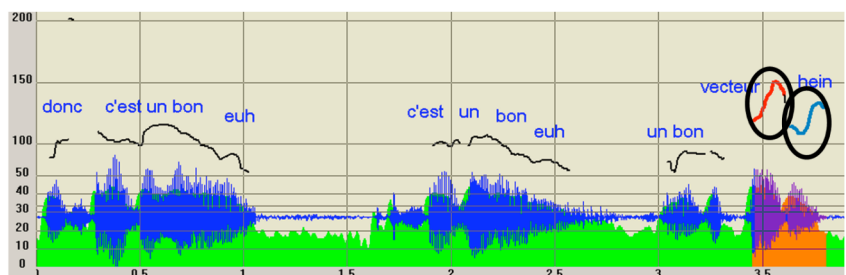
Notre idée est que l'intonème conclusif prototypique tel qu'il est défini par Rossi (op. cit.) et repris par d'autres (Berrendonner, Morel, etc.) est bel et bien le marqueur de fin d'unité prosodique maximale pour les périodes « neutres », mais pas pour l'ensemble des unités prosodiques maximales du français. A notre avis, la forme des contours finals de période varie selon la façon dont les locuteurs entendent en **connoter** la fin (marquage de la visée communicative ; expression de la modalité ; gestion des tours de parole, (cf. Hazaël-Massieux 1985, 152-153)). De ce point de vue, le marqueur B-B- ne serait qu'un marqueur de fin de période parmi beaucoup d'autres. On avancera plusieurs arguments à l'appui de cette hypothèse³.

2.1. Les ponctuants

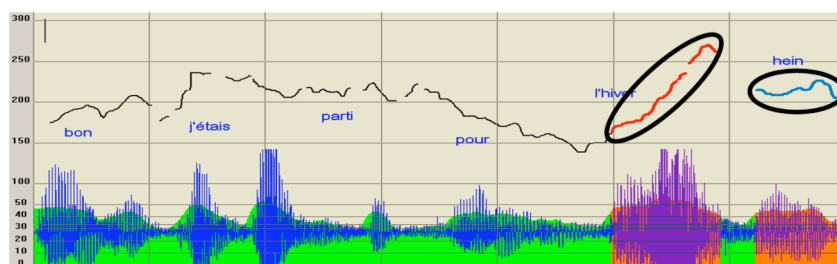
En français parlé, la fin des périodes est souvent accompagnée d'un marqueur segmental qui redonde sur leur « conclusivité ». Cela dit, force est de constater qu'ils ne se situent pas toujours derrière des

³ Les exemples qui figurent dans cette étude sont tirés du Corpus de Référence du Français Parlé, CRFP [Delic 2005], de Blanche-Benveniste et al, CTFP [2002] et de corpus personnels.

contours de type B-B-. On les trouve postposés à d'autres contours démarcatifs d'unités prosodiques majeures, comme le prouvent les exemples suivants :



(1) donc c'est un bon euh euh c'est un bon euh c'est un bon vecteur **hein** on est proche de la région de la région parisienne [PRI_AUX_2]

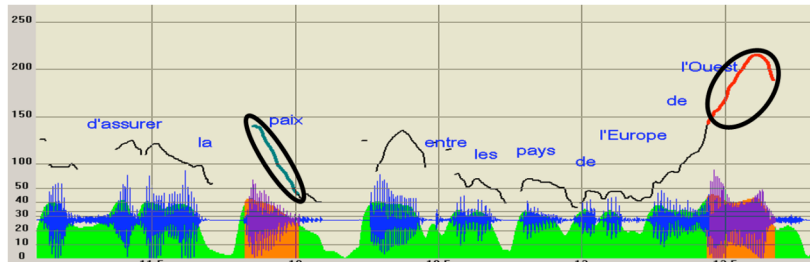


(2) mais ça a été très dur en fait + bon j'étais parti pour l'hiver **hein** puisque j'étais je bossais pas de tout l'hiver [PRI_CLE]

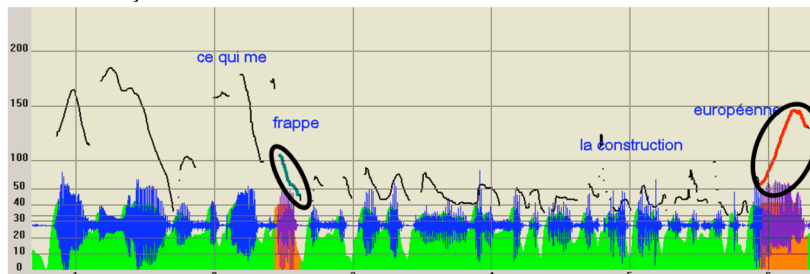
Les exemples (1) et (2) montrent à chaque fois des contours mélodiques censés être terminaux mais montants, suivis d'un punctuant associé à un contour montant ou plat.

2.2. L'inversion de pente

La prosodie se construit autour de contrastes de formes (Martin 1975) : un ton B-B- peut ne pas avoir une fonction conclusive, dans les cas de contraste de pente par exemple :



- (3) euh la construction européenne c'était un moyen pour l'Europe de l'Ouest euh d'abord d'assurer la paix_{B-B-} entre les pays d'Europe de l'Ouest_{H+H+} [AL1 < Portes]



- (4) oui si vous vous voulez euh ce qui me frappe_{B-B-} euh c'est que depuis un demi siècle a commencé ce qu'on appelle la construction européenne_{H+H+} [AL1 < Portes]

Les exemples (3) et (4) illustrent l'effet du mécanisme de contraste de pente : un contour B-B-, non terminal, s'oppose à un contour de continuité majeure H+H+ marquant ainsi un mécanisme de dépendance à droite et divisant la période en deux sous-groupes.

2.3. L'expérience C-ORAL-ROM

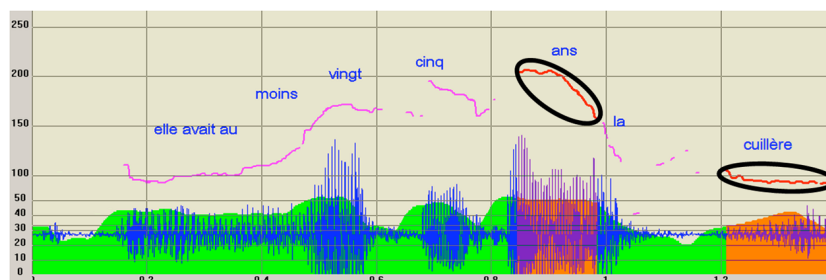
Des travaux récents ont d'autre part montré que les frontières prosodiques que les sujets parlants catégorisaient comme « terminales » se réalisaient sous différentes formes, ces frontières mêlant des considérations acoustiques et discursives de différents ordres (pause subséquente, reset mélodique ; contenu pragmatique, état de la mémoire discursive, etc.) (Moneglia & Cresti 2006).

2.4. Suffixes et postfixes

Le marqueur B-B- comme fin de période est d'emblée écarté comme marque universelle de fin de période dans des configurations de type Noyau + Postfixe et Noyau + Suffixe dans le schéma macrosyntaxique du GARS (Blanche-Benveniste 2000 : 111-123). Le schéma Noyau + Postfixe correspond à la terminologie traditionnelle Propos – Thème, et est caractérisé dans le mode déclaratif par un

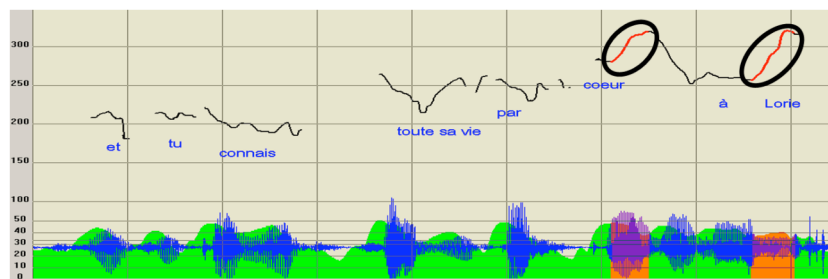
contour mélodique B-B- terminant le noyau, et un contour plat terminant le postfixe. Pour une modalité interrogative, les contours terminaux du noyau et du postfixe sont tous les deux montants (Martin 1978, 1987, Avanzi soumis).

Cas déclaratif : le noyau se termine par un contour descendant, le postfixe par un contour plat :



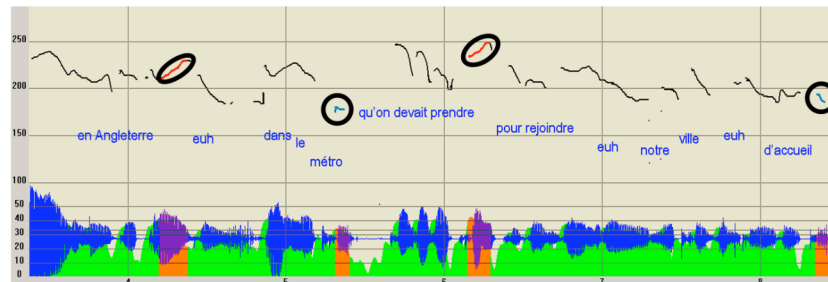
- (5) elle avait au moins vingt cinq ans la cuillère [ctfp, le saumon], avec le noyau *elle avait au moins vingt cinq ans* terminé par un contour descendant, le postfixe *la cuillère* par un contour plat

Cas interrogatif : le noyau et le postfixe sont terminés par deux contours montants :



- (6) et tu connais toute sa vie par cœur $H+H+$ à Lorie $H+H+$ [gre04], avec un contour montant terminant le noyau *et tu connais toute sa vie par cœur* et un contour montant semblable sur le postfixe *à Lorie*

Dans la configuration Noyau + Suffixe, les deux éléments composants portent des contours de modalité indépendants, similaires à ceux réalisés pour deux noyaux successifs. Le lien de dépendance du deuxième élément est cette fois syntaxique et non prosodique. Dans l'exemple ci-dessous, le suffixe *qu'on devait prendre pour rejoindre notre ville d'accueil* est relié au noyau *il y eu deuxième attentat en Angleterre dans le métro* par le connecteur *que* :



(7) il y eu deuxième attentat en Angleterre dans le métro qu'on devait prendre pour rejoindre notre ville d'accueil [rcv-F]

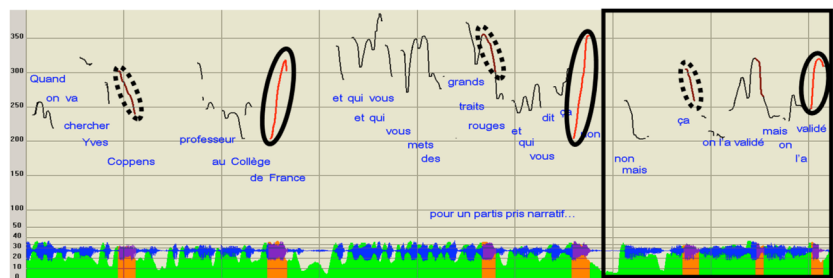
Dans (7), deux intonèmes de finalité terminent un noyau et un suffixe, appartenant tous deux à une seule et même période. Le lien syntaxique est manifesté par l'élément *qu'*.

3. L'opposition +/- conclusif

On fait souvent entrer dans la définition de l'unité prosodique maximale l'opposition +/-terminal, ou +/- conclusif. Nous allons montrer qu'on ferait mieux de pas confondre les marqueurs prosodiques de regroupement maximal avec le fait qu'une suite ou non reste à venir dans le discours, phénomène qui – outre le fait qu'il est fortement subjectif et donc variable d'un transcripateur à l'autre – ne dépend pas que de la prosodie. En gros, nous allons mettre en doute l'équation [*regroupement prosodique maximal* = *séquence « conclusive »*].

3.1. Le tour de parole

Si on considère le tour de parole comme le correspondant de l'unité prosodique maximale, on notera que les locuteurs peuvent prendre la parole après des tons autres que des B-B- (Grobet & Simon 2001 ; Portes & Bertrand 2005), sans pour autant qu'il s'agisse d'énoncés porteurs d'une modalité particulière.

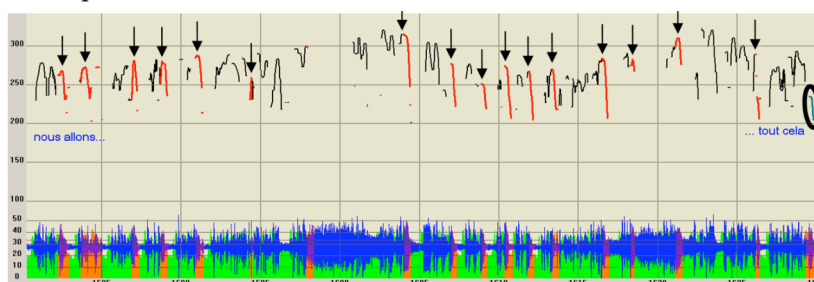


- (8) quand on va chercher Yves Coppens professeur au Collège de France et qui vous et qui vous mets des grands traits rouges et qui vous dit ça non non mais ça on l'a validé mais on l'a validé pour un partis pris narratif... [Arrêt sur image 0505]

Dans l'exemple (8), le passage du tour se fait lors de l'énonciation du mot *ça*, associé à un contour montant de continuation majeure. Le premier locuteur invite le second à prendre le tour de parole (commençant par *non mais...*) par des gestes de la main et du regard. Il se produit ici une ellipse d'un noyau du type *qu'est ce que vous dites ?* (Debaisieux, Deulofeu & Martin 2005). On peut observer en passant les contours cerclés en pointillé manifestant les contrastes de pente avec les contours de continuité majeure.

3.2. La mémoire prosodique

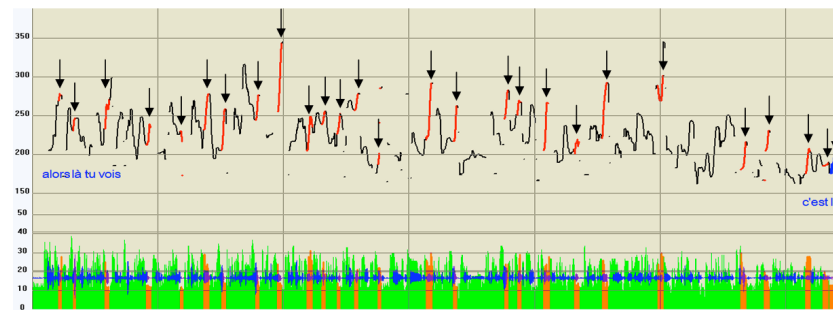
Enfin, si pendant une à deux minutes de production langagière continue un locuteur ne produit pas de B-B- mais segmente son discours en plusieurs tronçons intonatifs se terminant par des tons majeurs qui ont une autre forme, dira-t-on que le dernier intonème regroupe prosodiquement tout ce qui précède (Mertens 1987, 2006) ? Il paraît peu vraisemblable que les locuteurs aient une mémoire prosodique si étendue...



- (9) nous allons mettre fin au gaspillage...et la droite nous fait croire qu'elle ignorait tout cela _{B-B-}.

L'exemple ci-dessus est celui d'une séquence comprenant 17 groupes prosodiques de premier niveau, d'une durée totale de 50 secondes [Royal, discours de Lille, 050507]. Cette locutrice réalise systématiquement ses contours de « continuité majeure » par une fréquence fondamentale descendante, s'opposant à un contour terminal descendant bas et un peu plus long.

Un dernier exemple (il s'agit d'une indication d'itinéraire) d'une durée totale de 64 secondes, comprenant cette fois 27 groupes, qui se terminent par un contour de continuité majeure montant suivi d'une pause :



(10) alors là tu vois $H+H+$ donc tu continues tout droit tout droit $H+H+$ tu traverses tout $H+H+$ t'arrives à un rond-point $H+H+$c'est là $B-B$. [iti-5]

La locutrice n'abaisse pas la voix tant qu'elle n'est pas arrivée au bout de son explication. Les pauses qui accompagnent ses périodes continuatives sont cependant autant de potentialités pour son interlocuteur de prendre la parole (Avanzi 2005).

Au total, si on tente de faire entrer dans la définition de l'intonème terminal de période (contour final d'unité prosodique maximale) l'opposition +/- conclusif, on risque de manquer de cohérence théorique. On l'aura compris : tous les intonèmes de fin de période (d'unité prosodique maximale) ne sont pas nécessairement « conclusifs », au sens où on entend traditionnellement ce terme.

4. Conséquences

Nous terminerons cette étude en résumant par une série de remarques :

1. Le fait qu'un segment discursif soit conclusif ou non, en plus d'être une notion pouvant prêter à de nombreuses discussions, mêle des considérations résultant de la prise en compte d'informations qui ne sont pas seulement prosodiques, mais qui relèvent de plusieurs niveaux d'analyse linguistique (sémantiques, praxéologiques, etc.) ;

2. L'utilisation du symbole B-B- et ses avatars (L*L%, B-) pour transcrire l'intonème terminal est pour le moins insuffisant : le mécanisme du contraste de pente peut introduire des mouvements justiciables de la même transcription à l'intérieur de la période ;
3. Les ponctuels de type *hein*, *voilà*, etc. constituent de bons indicateurs d'unités prosodiques majeures, et ils ne se situent pas forcément après des intonèmes conclusifs prototypiques ;
4. Tous les locuteurs n'attendent pas que leur interlocuteur produise un intonème conclusif pour prendre la parole. Cela n'empêche pourtant pas que le passage du tour se fasse sans que l'on ait l'impression qu'il y ait « vol » du tour ;
5. La présence de postfixes (déclaratifs ou interrogatifs) ou de suffixes qui suivent le noyau et son intonème terminal éventuel entraîne la réalisation de contours plats (postfixe déclaratif), montant (postfixe interrogatif) ou descendant bas (suffixe déclaratif) ou montant et haut (suffixe interrogatif) qui enlèvent au contour terminal du noyau son rôle d'indicateur de fin de période.
6. Une pause silencieuse, habituellement paramètre acoustique secondaire de l'intonème terminal (et en ce cas généralement pause respiratoire), est évidemment une autre cause de la non réalisation de l'intonème terminal prototypique.

À notre avis, toutes ces remarques mettent en lumière les dangers et insuffisances d'une approche « bottom-up » pour laquelle la typologie des événements prosodiques constitue la seule base valable de la description théorique⁴. Au contraire, nous pensons que la découverte dans les données des réalisations prosodiques diverses d'un même événement fonctionnel apparaît tout naturellement dans sa diversité par une démarche « top-down » (hypothético-déductive) qui consiste simplement dans nos exemples à rechercher toutes les marques susceptibles d'indiquer une fin d'une unité prosodique maximale.

Bibliographie

- AUCHLIN A. & FERRARI A. (1994), « Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, 15, 187-217.
- AVANZI M. (2005), « Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes », in Auran C., Bertrand R., Chanet C., Colas A., Di Cristo A., Portes C., Reynier A. & Vion M. (eds), *Proceedings of the IDP05 International Symposium on Discourse-Prosody Interfaces*.

⁴ Cf. [Lacheret-Dujour 2002] pour une critique.

- AVANZI M. (soumis), « Aspects prosodiques de la dislocation à droite en français contemporain ».
- BERRENDONNER A. (1993), « Périodes », in Parret H. (ed.), *La temporalité du discours*, Louvain, Presses Universitaires. 47-61.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al (2002), *Choix de textes de français parlé*, Paris, Champion.
- COUPER-KUHLEN E. (2006), « Prosodic Cues of Discourse Units », *Encyclopedia of Language and Linguistics 2nd Edition*.
- DEBAISIEUX J.-M., DEULOFEU J. & MARTIN Ph. « Pour une syntaxe sans ellipse », Actes du colloque sur les nouvelles syntaxes, Université de St Étienne, St Étienne, France, 29 octobre 2005.
- DELIC (2004), « Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé », *RSFP* 18, 11-42.
- GROBET A. & SIMON A.C. (2001), « Différents critères de définition des unités prosodiques maximales », *Cahiers de linguistique française* 23, 165-187.
- HAZAËL-MASSIEUX M.-C. (1985), « De quelques avatars de la période en français et en créole : de l'oral à l'écrit », *Travaux du CLALX* 13, 13-42.
- LACHERET-DUJOUR A. (2002), *Modélisation prosodique du français parlé*. Diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Paris X.
- MARTIN Ph. (1975), « Analyse phonologique de la phrase française ». *Linguistics*, 146, 35-68.
- MARTIN Ph. (1978), « Questions de phonosyntaxe et de phonosémantique en français », *Linguisticae Investigationes*, 93-126.
- MARTIN Ph. (1987), « Prosodic and Rhythmic Structures in French », *Linguistics* 25-5, 925-949.
- MERTENS P. (1987), *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Thèse de doctorat, Université de Leuven.
- MERTENS P. (2006), « A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French », in Kawaguchi Y., Fonagy I. & Moriguchi T. (eds) *Prosody and Syntax*. Amsterdam, Benjamins, *Usage-Based Linguistic Informatics*, 3, 64-101.
- MONEGLIA M. & CRESTI E. (2006), « C-ORAL-ROM – Prosodic Boundaries for Spontaneous Speech Analysis », in Kawaguchi Y., Zaima S. & Takagaki T. (eds), *Spoken Language Corpus and Linguistic Informatics*. Amsterdam, Benjamins, *Usage-Based Linguistic Informatics* 5, 89-113.
- MOREL M.A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris/Gap, Ophrys.
- PORTES C. & BERTRAND R. (2005), « Some cues about the interactional value of the 'continuation' contour in French », in Auran C., Bertrand R., Chanet C., Colas A., Di Cristo A., Portes C., Reynier A. & Vion M. (eds), *Proceedings of the IDP05 International Symposium on Discourse-Prosody Interfaces*
- ROSSI M. (1999), *L'intonation, le système du français*, Paris/Gap : Ophrys.
- SIMON A.C. (2004), *La structuration prosodique du discours en français*, Berne, Peter Lang.

VINCENT D. (1983), *Les ponctuations de la langue*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.